ACCOMPAGNER | CRÉER | PARTAGER

Reprise d'études en sciences, sport, enseignement ou santé

Évoluez ou donnez un nouvel élan à votre carrière

Lyon 1 Université Claude Bernard

Retrouvez toutes nos formations sur **focal.univ-lyon1.fr/**

1. LES MOTIVATIONS

Reprendre ses études peut-être motivé par différentes raisons :

- une recherche d'emploi ;
- une réinsertion professionnelle ;
- une reconversion professionnelle ;
- l'obtention d'un diplôme ;
- l'amélioration de son employabilité ;
- la formation obligatoire réglementée.

L'offre de formation proposée par le Service Formation continue et alternance (FOCAL) de Lyon 1 Université Claude Bernard vous prépare à tous les diplômes de l'enseignement supérieur : DEUST, BUT, DU, DIU, Licence, Licence professionnelle, Master, Diplôme d'ingénieur, etc.

Si vous n'avez pas obtenu votre baccalauréat, le service FOCAL vous propose de préparer le Diplôme d'accès aux études universitaires option scientifique (DAEU B), en présentiel ou à distance.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour accéder à une formation, vous pouvez envisager de faire une demande de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Il est également possible de faire **reconnaître votre parcours professionnel** pour obtenir un diplôme par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

2. LES PUBLICS CONCERNÉS

Le statut de stagiaire de la formation continue s'applique aux personnes engagées dans une démarche de développement ou d'adaptation des compétences, en lien avec une activité professionnelle passée, présente ou envisagée : salariés du secteur privé ou public, en CDD ou en CDI ; non-salariés (travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, professions libérales, commerçants, retraités, etc.), demandeurs d'emploi, etc.

L'Université fait le choix institutionnel d'accompagner les personnes en reprise d'études par des services relevant de la formation professionnelle, afin de sécuriser les parcours, d'adapter les modalités pédagogiques et de garantir l'équité de traitement des publics.

Attention : le statut de stagiaire de la formation continue de dispense pas de candidater auprès des scolarités selon les modalités requises pour chaque formation !
Renseignez-vous auprès de : fcsciences@univ-lyon1.fr ou fcsante@univ-lyon1.fr.

3. LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT MOBILISABLES

Selon votre statut au moment de l'entrée en formation, différents dispositifs peuvent être mobilisés pour vous aider à financer votre projet.

Accessible à tous
- Le Compte personnel de formation (CPF)
- Le financement individuel

Salarié du privé
- Le Projet de transition professionnelle (PTP ou CPF de transition)
- Le Plan de développement des compétences (ex Plan de formation)
- La Période de reconversion (ex Reconversion ou promotion par l'alternance)

Agent du service public
- Le congé de formation professionnelle (CFP)

Demandeur d'emploi
- L'Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (ARE-F)
- L'Aide individuelle à la formation (AIF)
- Le financement dans le cadre d'un Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

Travailleur indépendant
- Le Fonds d'assurance formation (FAF)
- FIF-PL (profession libérale)
- FAF-PM (profession libérale médicale)
- AGEFICE (commerçant et dirigeant non-salarié du commerce, de l'industrie et des services)
- etc.

Salarié en situation de handicap
- L'AGEFIPH
- Le FIPHFP

Accédez à toute l'offre de formation de Lyon 1 Université Claude Bernard en scannant ce code

Lyon 1 Université
Claude Bernard

Service Formation continue et alternance

Lyon 1 Université Claude Bernard | **Service Reprise d'études**
13, boulevard André Latarjet | 69622 VILLEURBANNE CEDEX
Pôle Sciences : fcsciences@univ-lyon1.fr • Pôle Santé : fcsante@univ-lyon1.fr